



2023

# Projet L'Atelier En Santé

Un Centre de Santé communautaire  
à Plounéour-Ménez





# SOMMAIRE

---

- Introduction **Page 1**
- I. Besoins identifiés sur le territoire **Page 2**
  - Besoins prioritaires repérés
- II. Deux réponses innovantes et communautaires aux besoins du territoire : un espace de soin et un tiers lieu **Page 10**
  - Les centres de santé communautaires en bref
  - Un fablab orienté santé
- III. Comprendre et mobiliser les habitant-es : le diagnostic communautaire **Page 20**
- IV. L'ancrage territorial **Page 24**
  - Paysage des partenaires
  - Impact global du projet L'Atelier En Santé sur le territoire
- V. Le fonctionnement du centre de santé communautaire L'Atelier en Santé **Page 29**
- VI. Lieu de vie et lieu de soins **Page 33**

# Introduction

L'Atelier en Santé est une association loi 1901, créée en 2020. Son objectif est d'œuvrer à la création d'un centre de santé communautaire (CDSC) et d'un fablab orienté santé en Finistère. L'enjeu premier de ce projet est de répondre aux besoins d'une population en matière d'accès aux soins.

Dès la création du projet, l'attention des membres de l'association s'est centrée sur les zones les plus démunies en offre de soin dans le centre du département.

Son territoire d'intervention pressenti s'est progressivement précisé sur le nord des Monts d'Arrée et autour de la commune de Plounéour-Ménez dont la municipalité a accueilli favorablement le projet.

L'ouverture du centre de santé communautaire est prévu fin 2024.



# I. Besoins identifiés sur le territoire

---



## Territoire d'intervention pressenti

Pour réaliser le diagnostic territorial, étape préalable à la rédaction du projet de santé, l'association a identifié 6 communes : Berrien, Botmeur, Brennilis, Commana, La Feuillée et Plounéour Ménez. Ces communes se partagent entre les Communautés de communes des Monts d'Arrée, de Morlaix et de Landivisiau. Elles se caractérisent par un déficit majeur de l'offre de soin, un taux élevé de morbidité, des problématiques d'isolement et de vulnérabilité socio-économique.

NB : Les chiffres présentés dans cette partie correspondent à l'ensemble du territoire pressenti, soit à la moyenne des chiffres correspondant à chacune de ses 6 communes.

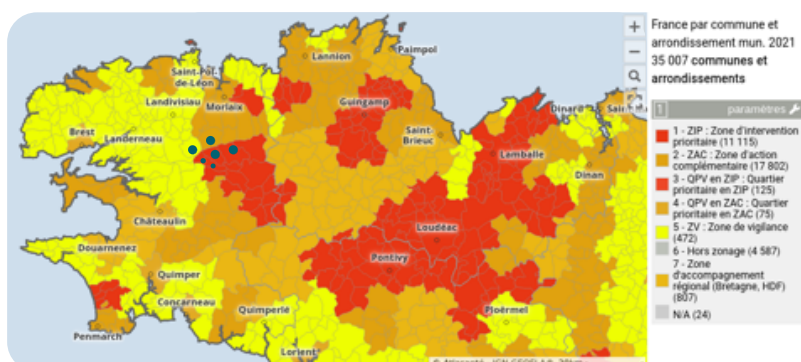
Le zonage précis du projet sera précisé à l'issue du diagnostic territorial et de l'étude d'opportunité, selon la méthodologie appliquée aux projets de centre de santé. Néanmoins, la commune d'implantation du projet a déjà été choisie, il s'agira de Plounéour-Ménez du fait notamment de l'axe routier qui traverse la ville pour aller vers Morlaix ainsi que vers les Monts d'Arrée. C'est aussi un lieu de passage pour accéder à des commodités plus nombreuses à Plounéour-Ménez comme une épicerie, une école, un collège,...

## Déficit de l'offre de soins

Le territoire se caractérise par un déficit de l'offre de soin tant médicale (soins généraux, dentaires, psychiatriques, maïeutiques) que para-médicale (kinésithérapie, orthophonie, orthoptie, ...).

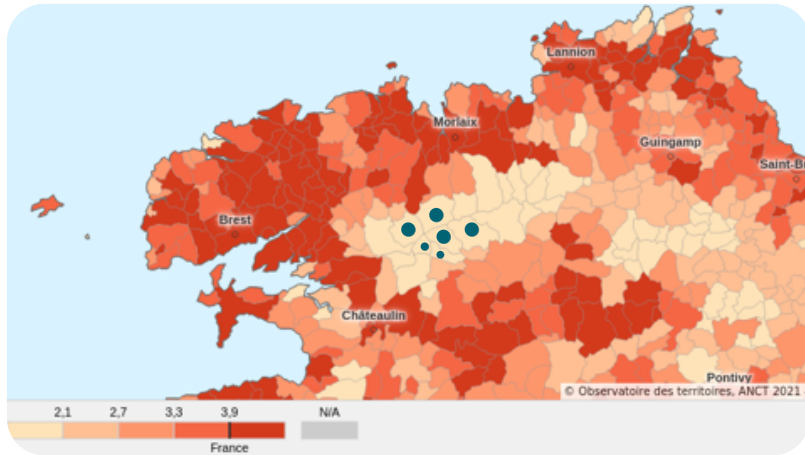
(source : Système national des données de santé – SNDS 2019).

Une seule psychologue en cabinet libéral intervient sur cette zone (Berrien).

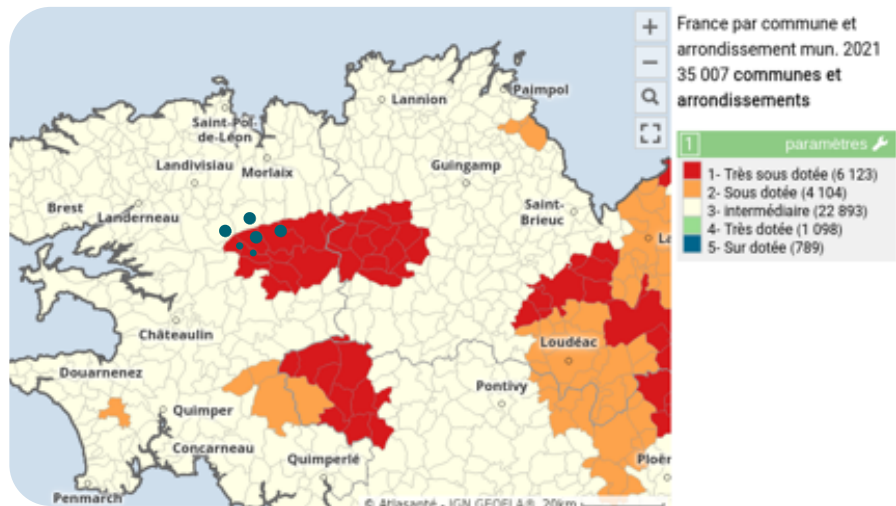


Zonage conventionnel des médecins généralistes, Cartosanté.

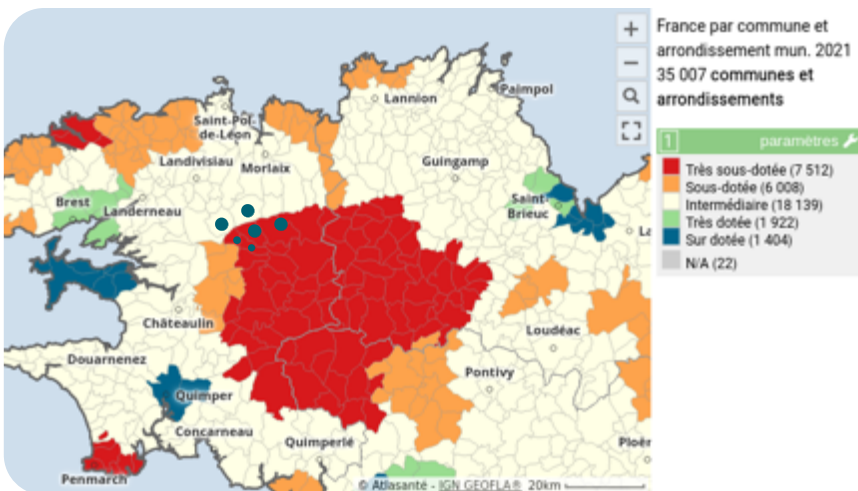
PAGE 3



Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes, 2018 ; consultations par habitants,  
Source : SNIIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS



Zonage conventionnel des masseurs-kinésithérapeutes,  
Source : CartoSanté



Zonage conventionnel des sages femmes,  
Source : CartoSanté

## Une morbidité élevée

---

Le territoire présente un taux de morbidité supérieur au taux national concernant les pathologies suivantes : cancers, maladies respiratoires, addictions, troubles psychologiques et psychiatriques.

(source : SNDS 2019)

Il présente également un taux de mortalité par pathologie supérieur au taux national concernant les pathologies suivantes : cancers, maladies des appareils respiratoire et circulatoire, maladies vasculaires-cérébrales, addictions au tabac et à l'alcool.

(source : SNDS 2019)

### Focus

Le taux de prévalence des cancers dans la zone de Plounéour Ménez (238/100000) est supérieur aux moyennes régionale (225/100000) et nationale (218/100000).

Le taux de mortalité prématurée est supérieur aux moyennes régionales (203/100000) et nationales (183/100000) dans les ECPI de toutes les communes étudiées, avec des chiffres maximums dans les communes des Monts d'Arrée (258 à 279/100000).

Le taux de mortalité liés à la consommation d'alcool est également supérieur à la moyenne nationale (26/100000) pour toutes les communes de la zone avec des chiffres maximums pour les communes des Monts d'Arrée (48 à 58/100000).

Le taux de décès par suicide est supérieur aux moyennes nationales (15/100000) et régionale (25/100000) pour toutes les communes de la zone (27 à 41/100000)



## Vulnérabilité socio-économique

---

Plusieurs autres facteurs de vulnérabilité caractérisent la population du territoire d'intervention.

- Une population âgée

Le nombre des personnes ayant plus de 60 ans est significativement supérieur sur le territoire concerné que dans le reste du pays (31,8 % pour 26% au national) – (source : Institut national de la statistique et des études économiques – INSEE 2019).

- Un taux de chômage élevé

Le taux de chômage est également largement supérieur au taux national (17,1 % pour 13,44%) – (source : INSEE 2019). Il est supérieur à 19 % dans la commune de Berrien et supérieur à 22 % dans celle de Botmeur

- Des catégories socio-professionnelles vulnérables

Concernant la population active, la part des professions relevant de catégories socio-professionnelles vulnérables est significativement plus élevée que sur le territoire nationale. Ainsi, le territoire compte 10 % d'agriculteurs pour 1,5 % en France, 15,5 % d'artisans-commerçants pour 6,5 % en France, et 25 % d'ouvriers pour 20 % en France (source : INSEE 2019).

- Des bas revenus

Le revenu médian sur le territoire est nettement inférieur au revenu médian du pays, s'élevant à 18558 euros sur le territoire concerné pour 20820 sur le territoire national. Il est particulièrement bas dans les communes de Brennilis (17980€) et de La Feuillée (17440 €) - (Source : INSEE 2017).

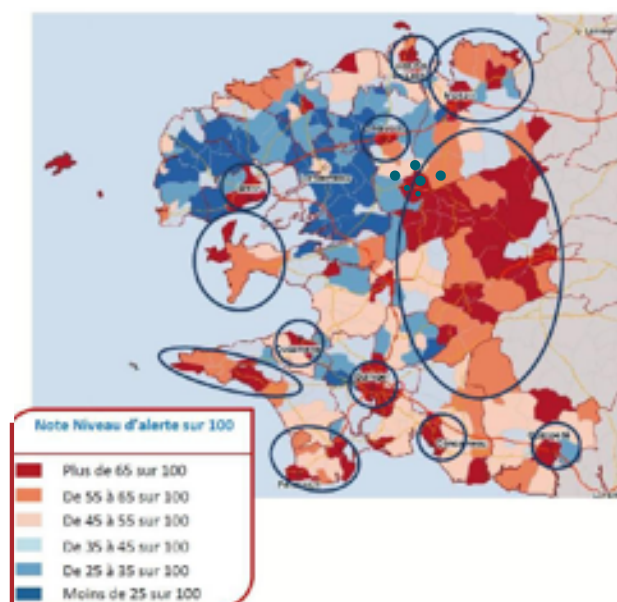
## Vulnérabilité socio-psychologique et problématiques d'isolement

Ainsi qu'en témoigne l'ensemble des professionnels de santé rencontrés sur le territoire et les communes avoisinantes cette vulnérabilité socio-économique s'accompagne d'une vulnérabilité socio-psychologique, caractérisée notamment par des problématiques d'isolement.

À titre indicatif, la population adulte non couverte par un médecin traitant s'élève sur le territoire à 21 % pour seulement 11 % sur le territoire national (source : Caisse nationale d'assurance maladie 2020).

Au déficit d'offre de soin s'ajoutent ainsi des dynamiques de marginalisation qui compromettent l'accès au soin et plus généralement aux institutions, qu'elles soient médicales, para-médicales, médico-sociales ou sociales.

Outre les besoins en offre de soins, le territoire se caractérise ainsi donc également par un besoin de mise en lien et d'inclusion sociale des populations.



Les niveaux d'alerte du Conseil Départemental :  
Choix de 4 critères sur 100

**Densité démographique** : Territoire le moins dense du Finistère avec des communes comme Bolazec, Saint-Rivoal, Loqueffret, Locmaria-Berrien et Scrignac en dessous de 15 hab/km<sup>2</sup> (France 103 hab/km<sup>2</sup>). Cette sous-densité implique un éloignement de l'accès aux services de la population.

**Monoparentalité** : Finistère 23.5% (France 14.9%). Elle touche plus particulièrement le Yeun Elez (35%). C'est un facteur d'appauvrissement des ménages. Elle est également source de complexité dans la gestion du quotidien.

**L'indice de vieillissement** (ratio entre la population âgée de plus de 65 ans et les moins de 20 ans) : L'indice dans le Finistère est de 85.5 contre 70.6 en France.

**Le chômage** : Sur la communauté de communes vieie, il est actuellement de 15.7% (France 10.3%). Il touche plus particulièrement le centre-est du Finistère.

### Indices de vulnérabilité particulièrement aigus

Source : Diagnostic petite enfance/enfance/jeunesse/parentalité/animation sociale,  
Monts d'Arrée Communauté 2018.

## Fortes attentes des partenaires

---

Au vu de l'ensemble de ces problématiques du territoire, les partenaires du projet, qu'ils soient politiques, sociaux, médicaux ou para-médicaux, nourrissent de fortes attentes.

Outre le soutien avéré des élus de la commune de Plounéour Menez, des collaborations sont d'ores et déjà envisagées avec les professionnels du territoire en termes d'échanges, d'orientation et d'organisation d'activités communes sous forme notamment d'ateliers de travail, de groupe de discussion ou encore d'actions de prévention.

Les réponses aux besoins proposées par notre projet, en termes de prévention, d'accès à la santé et de mise en lien des populations, rejoignent par ailleurs les divers axes des Contrats locaux de santé des Communautés de communes du territoire.

### Focus: axes extraits des Contrats Locaux de Santé de la zone d'étude

#### **Pays COB 2017/2022**

Axe 1 : Préserver et améliorer l'accès à la prévention, aux droits, aux soins et aux services de santé de proximité

Axe 2 : Promouvoir la santé mentale et améliorer la prise en charge

Axe 3 : Améliorer le parcours de vie des personnes

#### **Pays de Morlaix**

Axe 1 : Prévention et promotion de la santé

Axe 2 : Accès aux soins de premier recours et développement de l'exercice coordonné

Axe 3 : Accompagnement des populations vulnérables et leurs aidants

Axe 4 : Innovation et participation citoyenne

# Besoins prioritaires repérés

---



Actions de prévention, de dépistage et de soins (maladies cardio vasculaires, cancers, maladies respiratoires)



Actions de soins et de prévention en santé mentale (troubles de l'humeur, addictions, suicide)



Actions de soutien envers les personnes âgées



Actions facilitant l'accès aux soins aux publics en précarité sociale



Actions favorisant le lien social

## **II. Deux réponses innovantes et communautaires aux besoins du territoire : un espace de soin et un tiers lieu**

---

## **Le projet de L'Atelier en Santé**

---

L'Atelier en Santé est une association qui rassemble à ce jour neuf membres actifs dont : deux médecins généralistes, deux kinésithérapeutes, une psychologue, une sociologue, une sage-femme et deux coordinatrices de projet. Depuis 2020, elle œuvre à la création d'un centre de santé communautaire et d'un fablab orienté santé, dans le nord des Monts d'Arrée, sur le bassin de vie de Plounéour-Ménez.

## **Qu'est-ce qu'un centre de santé communautaire ?**

---

Un centre de santé communautaire (CDSC) regroupe des professionnel·les de santé qui travaillent en pluridisciplinarité, afin d'apporter une offre de soins globale aux habitant·es d'un territoire donné, tout en les rendant acteur·ice de leur santé au quotidien. En effet, habitant·es et soignant·es collaborent ensemble pour trouver des réponses individuelles ou collectives, qui tiennent compte du savoir du patient autant que de celui du professionnel de santé.

Les valeurs portées par l'Atelier en Santé sont : l'accessibilité aux soins pour tou·te·s, l'accueil inconditionnel, une approche globale (sociale, psychologique, médicale voire environnementale), la solidarité et la justice sociale, la convivialité, l'inclusivité, l'aller vers et la prévention en santé.

### **Focus: l' « aller-vers »**

Cette démarche encourage les professionnels et les institutions à « aller vers » les personnes pour intervenir en amont, avant que les difficultés ne soient installées, dans un objectif de repérage et de prévention plutôt que de réparation. Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-demande de certains publics (pas seulement des personnes vulnérables) et engage les acteurs à se situer dans une pratique pro-active, pour entrer en relation avec ces publics.

Les mises en relation ont pour but de créer, non seulement des liens entre les personnes concernées, les professionnels et les organisations, mais également de donner à chacun la possibilité de renforcer sa capacité d'analyse des comportements et des pratiques.

Source : Note de cadrage, Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

## Pourquoi "communautaire" ?

---

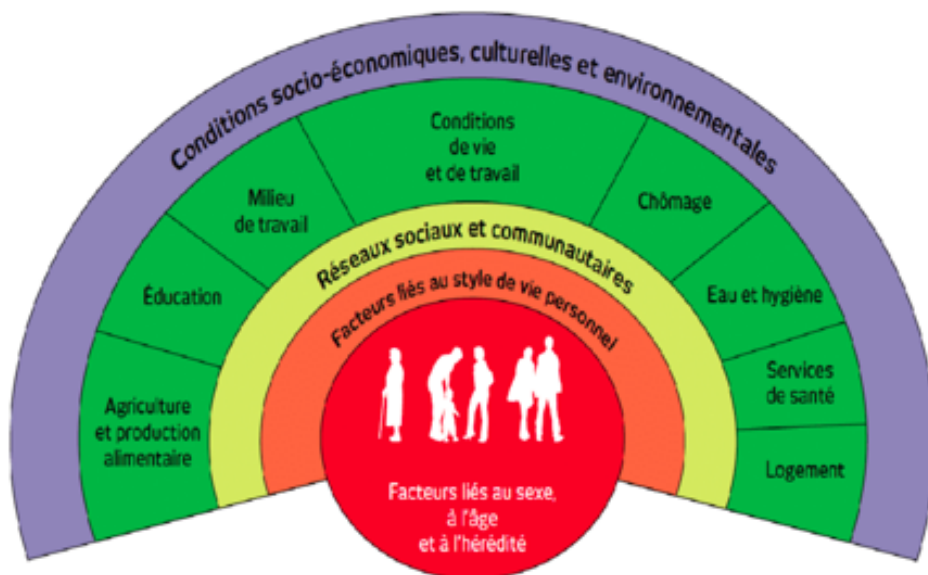
L'idée de "faire avec et ensemble" est une dimension importante dans un centre de santé communautaire. Cette dimension communautaire s'applique non seulement avec les habitant·es mais également entre les professionnel·les de santé. Ainsi, tou·te·s participent à la gouvernance du centre, avec une intention de partage des pouvoirs et de responsabilité collective.

La promotion de la santé est un engagement fort dans un centre de santé communautaire, qui nécessite de réfléchir à la manière de créer des milieux favorables à la santé. Cela requiert une mise en commun des savoirs et des outils thérapeutiques entre professionnel·les et personnes accompagnées dans l'objectif que les personnes puissent s'autodéterminer dans leurs choix concernant leur propre santé.

La pratique du soin communautaire repose sur un certain nombre de propositions majeures :

⇒ le domaine médical n'a pas l'apanage du "**prendre soin**". Les patients possèdent des savoirs et des savoirs-faire en matière de santé, nécessaires au «prendre soin». Prendre soin requiert de tenir compte de l'ensemble des **déterminants en santé**, comme l'éducation, le logement, l'alimentation, les conditions de vie et de travail, etc.

⇒ envisager la santé de manière **globale et collective** permet de favoriser la reprise du pouvoir d'agir par une population sur sa santé.



Modèle des déterminants de la santé, Whitehead et Dahlgren, 1991.

## **D'autres centres de santé communautaires pour exemple**

Le projet de L'Atelier en Santé (LAES) s'inscrit activement au sein d'un réseau de centres de santé communautaires bretons et nationaux. L'association co-organise et participe aux réunions régionales qui regroupent les deux centres de santé communautaire en fonctionnement (Le Blosnes à Rennes et Sthétoscope à Hennebont) ainsi que un autre centre de santé communautaire en cours de construction.

L'association LAES s'inspire également d'autres centres de santé communautaires actifs depuis plus de 5 ans : Le Village 2 Santé à Grenoble, La case de santé à Toulouse, le Château en santé à Marseille, La Place santé à Saint Denis. Ces centres proposent en outre un accompagnement des centres de santé en cours d'élaboration. L'association LAES bénéficie ainsi de leur expérience et de leurs conseils.

A noter que, dans le cadre du développement des centres de santé participatifs sur le territoire national, ces centres participent à une expérimentation économique en lien avec le gouvernement et le Secur de la santé. Cette expérimentation consiste en un dispositif de plan de financement qui permettrait de consolider le modèle économique des centres de santé.



## Focus métier : médiateur·ice en santé

Le ou la médiatrice en santé fait le lien entre les personnes éloignées du système de santé et les professionnel·les du médico-psycho social. Il ou elle facilite l'accès au soin, accompagne les patient·es dans l'ouverture des droits à l'assurance maladie, apporte du soutien aux personnes les plus isolées en allant vers leurs domiciles et en les ramenant vers le soin.

Le métier de médiateur en santé permet de conserver le lien avec les habitant·es, de rester à l'écoute de leurs besoins, leurs avis sur le fonctionnement du centre et de leurs envies. Le ou la médiatrice fait remonter ces informations aux professionnel·les du centre.

Le ou la médiatrice est aussi une personne qui représente le centre de santé auprès de la population et qui est présente sur les temps forts des habitant·es du territoire pour promouvoir la santé et faire de la prévention. Par exemple dans les écoles ou les centres sociaux,...

Dans le centre de santé, la présence de la ou du médiateur en santé, tout comme celle des accueillants permet de favoriser le lien social, accompagne les patients dans l'utilisation du numérique. Cette personne sera aussi amenée à animer des actions de prévention en santé.

# Les centres de santé communautaires en bref

---

Les centres de santé communautaires apparaissent comme une proposition innovante, adaptée aux besoins du territoire, et participant à une transformation sociale plus globale :



Centrée sur les ressources de son territoire, ancré dans un terroir riche, à préserver



Facilitant la participation des habitant·es



Attentive aux besoins des personnes vulnérables, dans un souci d'inclusion



Respectueuse des singularités individuelles et des appartenances culturelles



Prête à proposer des réponses de proximité, au plus près des habitant·es

## **Tiers lieu associé au centre de santé communautaire**

---

Le territoire présente des problématiques propres aux zones rurales : difficultés de mobilité, éloignement des centres urbains et de leurs ressources technologiques, limites de l'accès au numérique pour certains publics. On observe par ailleurs des habitudes de vie favorisant le rassemblement et la solidarité, ainsi qu'une certaine dynamique autour du développement durable et du partage de savoirs (recyclerie de réemploi des matériaux à Pleyber Christ, jardin partagé dans la commune de Plounéour-Ménez, persistance de " communs " au sein des villages, gestion associative de l'eau dans les villages non-raccordés au réseau,...). La création d'un tiers lieu, à proximité du centre de santé communautaire, permettrait d'ouvrir un nouvel espace de rencontres et de partage, propice aux réflexions liées à la santé dans sa globalité.

## **Qu'est-ce qu'un Fablab ?**

---

Un fablab, c'est avant tout un lieu de rencontres et de partage de savoirs ; il s'agit d'un laboratoire de fabrication collaborative où chacun peut développer ses idées grâce aux outils partagés mais aussi en s'appuyant sur l'intelligence collective. Chacun·e peut contribuer à la recherche de solutions, de la conception à la réalisation de prototypes.

Des outils de bricolages " classiques " et des outils numériques y seront à disposition. Ce fablab s'inscrit dans une démarche de reconsidérer la santé comme un bien commun. C'est pour cela que les logiciels utilisés, ainsi que les projets développés seront sous licence ouverte. Les projets développés seront documentés et partagés, dans le respect du règlement européen pour les dispositifs médicaux.

Bricoleur·ses expérimenté·es, passionné·es de technologie numérique ou non, inventeurs en herbe ou novice en quête d'apprentissage, toutes et tous sont bienvenus dans ce lieu de création collective.

## **Des lieux inspirants**

---

Le centre mutualiste de rééducation et réadaptation fonctionnelle de Kerpape, situé à Ploemeur (Morbihan) offre un accompagnement avec un.e ergothérapeute et des ingénieurs aux patient-es pour trouver des solutions sur-mesures à leurs problématiques en santé.

Par exemple la co-conception d'une aide technique sur mesure pour faciliter le quotidien. Le fonctionnement de l'espace favorise l'engagement et la participation des patient-es à tous les stades du développement de l'outil et permet l'accès à des moyens technologiques par la mise en commun des outils et des savoirs.

L'atelier paysan est une société coopérative d'intérêt collectif en faveur de l'agroécologie paysanne qui permet aux agriculteur-ices de répondre concrètement à des problématiques techniques dans un souci d'autonomie et d'autonomie technique : par l'entraide et le partage de connaissances, les agriculteur-ices peuvent adapter l'outil à leurs besoins et se réapproprier les savoirs-faire en développant des alternatives en agro-équipement.

## **Pourquoi un fablab sur ce territoire ?**

---

Implanté en zone rurale, le fablab offrirait aux habitant-es la possibilité de s'associer autour d'un projet de construction, de résoudre une problématique individuelle, d'apprendre de nouvelles compétences techniques ou de transmettre ses connaissances et ses savoirs-faire aux curieux qui souhaitent expérimenter.

Cet espace serait un soutien au développement du pouvoir d'agir des habitant-es et bénéficierait du lien de proximité avec le centre de santé en ce qui concerne les projets technologiques en santé.

Le projet est mené conjointement avec la municipalité qui propose le partage de local avec la médiathèque.

Situé au sein de la future médiathèque, le fablab pourrait être repéré par tous les publics, même ceux qui sont éloignés de la technologie numérique. L'idée est de simplifier l'accès aux outils et de décloisonner les différents champs : culture, technologie, science, arts appliqués, santé, etc.

Le principe des fablabs n'est pas de rassembler des experts mais de «faire ensemble» quel que soit son savoir. La mise en commun d'outils numériques permet de démocratiser l'accès à des solutions technologiques innovantes et de susciter l'esprit de création ainsi que l'autonomie des habitant·es.

## **Un fablab orienté santé**

---

De part la mutualisation de l'espace avec la futur médiathèque, le fablab sera ouvert à tous types de projets pour les habitant·es de la commune. Cependant, les projets portés par L'Atelier En Santé au sein de celui-ci seront axés sur la santé, en incluant ses différents déterminants.

La proximité du centre de santé permettrait de développer spécifiquement des projets liés à la santé grâce aux liens avec les soignant·es. En effet, les aides techniques destinées aux personnes avec handicap pourraient être élaborées avec le concours des professionnel·les du centre de santé en fonction des besoins (médecins, kinésithérapeutes, ...). La collaboration avec les professionnel·les du secteur sera recherchée (ergothérapeutes, centres d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées ou porteuses de handicap...) afin d'ouvrir ces espaces aux besoins singuliers des habitant·es du territoire.

Une veille législative sera également mise en place avec les différents acteurs du numérique en santé du territoire pour permettre le plus de partage possible sur les projets développés. La mise en commun des savoirs et pouvoirs sera systématiquement recherchée. Le fablab ne poursuivra jamais de but lucratif.



Espace fablab prévu dans la future médiathèque/travaux en cours

### **Focus : ce qu'on peut faire dans un fablab autour de la santé, les aides techniques**

- un système pour ouvrir un volet roulant d'une seule main pour les personnes avec handicap ou mobilité du bras réduite
- un support de verre ou de tablette (limite les contraintes liées au poids de l'objet)
- un bracelet avec commande d'ouverture de porte pour personne à mobilité réduite
- un guide-doigt pour l'écriture
- un réhausseur d'assiette
- un joystick pour fauteuil roulant

*Pour en savoir plus : <https://rehab-lab.org>*

# III. Comprendre et mobiliser les habitant·es : Le diagnostic communautaire

---

## **Diagnostic communautaire**

---

Afin de mieux identifier les ressources et les besoins médico-sociaux des habitant·es du territoire de Plounéour-Ménez et ses alentours, notre équipe s'engage à réaliser un diagnostic communautaire.

Le principe est d'aller à la rencontre de la population en proposant aux habitant·es, y compris les plus isolé·es, des ateliers d'animation, des entretiens individuels et des entretiens collectifs (focus groupes). Tout comme pour les modèles de recherche-action participative, il y a un double objectif de comprendre leurs problématiques sanitaires et sociales ainsi que de les impliquer dans la création du centre de santé.

## **Rencontrer les acteurs associatifs locaux**

---

Nous irons à la rencontre des diverses associations du territoire d'intervention : associations culturelles, sportives, relatives à la nature ou à la conservation du patrimoine local, etc. Ces rencontres nous permettront de faire connaissance avec des acteurs clés du territoire en même temps qu'elles nous serviront de tremplin pour la rencontre d'autres habitant·es.

## **Des ateliers d'animation en santé**

---

Nous proposerons aux habitant·es des ateliers d'animation en utilisant des outils issus de l'éducation populaire. Ces ateliers se dérouleront à l'occasion d'événements locaux : marchés, fêtes, foires, etc. Ils porteront sur les thèmes de la santé. Ils seront l'occasion d'une première rencontre avec les habitant·es et de prises de rendez-vous en vue de la réalisation d'entretiens.



## **Des entretiens individuels**

---

Nos entretiens se centreront sur les thèmes suivants :

- la vie quotidienne des habitant-es : leur histoire de vie à Plounéour Ménez et leur attachement à ce lieu, leurs activités personnelles et professionnelles, les liens sociaux et l'accessibilité aux divers services ainsi que leurs perspectives de vie sur ce territoire.
- la santé : les pratiques de soin des habitant-es, leur rapport au soin, l'accessibilité au soin, leur vision global de la santé.

Toutes les données seront recueillies, retranscrites et analysées. Ces analyses seront rédigées sous forme de bilan et ensuite restituées de façon publique.

## **Des entretiens collectifs**

---

De ces entretiens individuels se dégageront les thèmes importants pour les habitants ; ils donneront ensuite lieu à des entretiens collectifs ou focus groupes. Addictions, isolement, vivre ensemble, santé et ruralité, pourront être par exemple des thèmes d'intérêt pour des discussions collectives animées par notre équipe.

De même que les entretiens individuels, ces entretiens collectifs donneront lieu à un recueil des données, une transcription, une analyse et une restitution publique.

## **Comprendre les problématiques locales**

---

Ce diagnostic communautaire nous permettra de mieux comprendre le rapport au territoire et à la santé des habitant-es du territoire et d'en faire ressortir les problématiques qu'ils et elles rencontrent. L'ensemble des déterminants en santé (physiologique, psychologique, environnemental, économique, social, etc.) sera pris en compte. L'objectif sera de construire et d'adapter le centre de santé en fonction des problématiques soulevées pour le rendre accueillant pour les habitant.es et l'adapter à leurs besoins.

Ce travail, réalisé avec le soutien de l'ARS, sera la base du projet de santé et orientera les axes de travail retenus, ainsi que le recrutement des professionnel·les.

## **Des habitant·es acteurs du centre de santé**

---

Le diagnostic communautaire a également pour objectif de permettre aux habitant·es de participer avant même l'ouverture du centre de santé à l'élaboration d'un lieu de soins et de prévention correspondant à leurs attentes. Il permet d'impliquer les habitant·es dans le processus de création du projet de soin. Il participe ainsi à la production, en amont même de l'ouverture du centre, de sa dimension communautaire.

## **S'implanter dans le territoire : travailler en réseau**

---

Enfin ce diagnostic sera aussi réalisé pour agrandir notre réseau avec les acteurs de la santé implantés dans ce territoire et faire du lien avec les différentes parties prenantes.

## IV. L'ancrage territorial

---

## **Partenaires médicaux, sociaux et politiques : un travail en réseau**

---

Nous attachons une importance particulière au travail en réseau. Nous avons déjà commencé à rencontrer les différent·es professionnel·les de santé de ce territoire. Ce travail en amont de l'ouverture du centre va se poursuivre afin de connaître les acteur·ices déjà présent·es, s'informer sur leurs pratiques et leurs champs d'action. Il nous sera donc possible d'orienter au mieux nos futur·es patient·es et de les accompagner vers l'existant. Inversement, nos partenaires pourront nous orienter certain·es de leurs patient·es selon leurs nécessités.

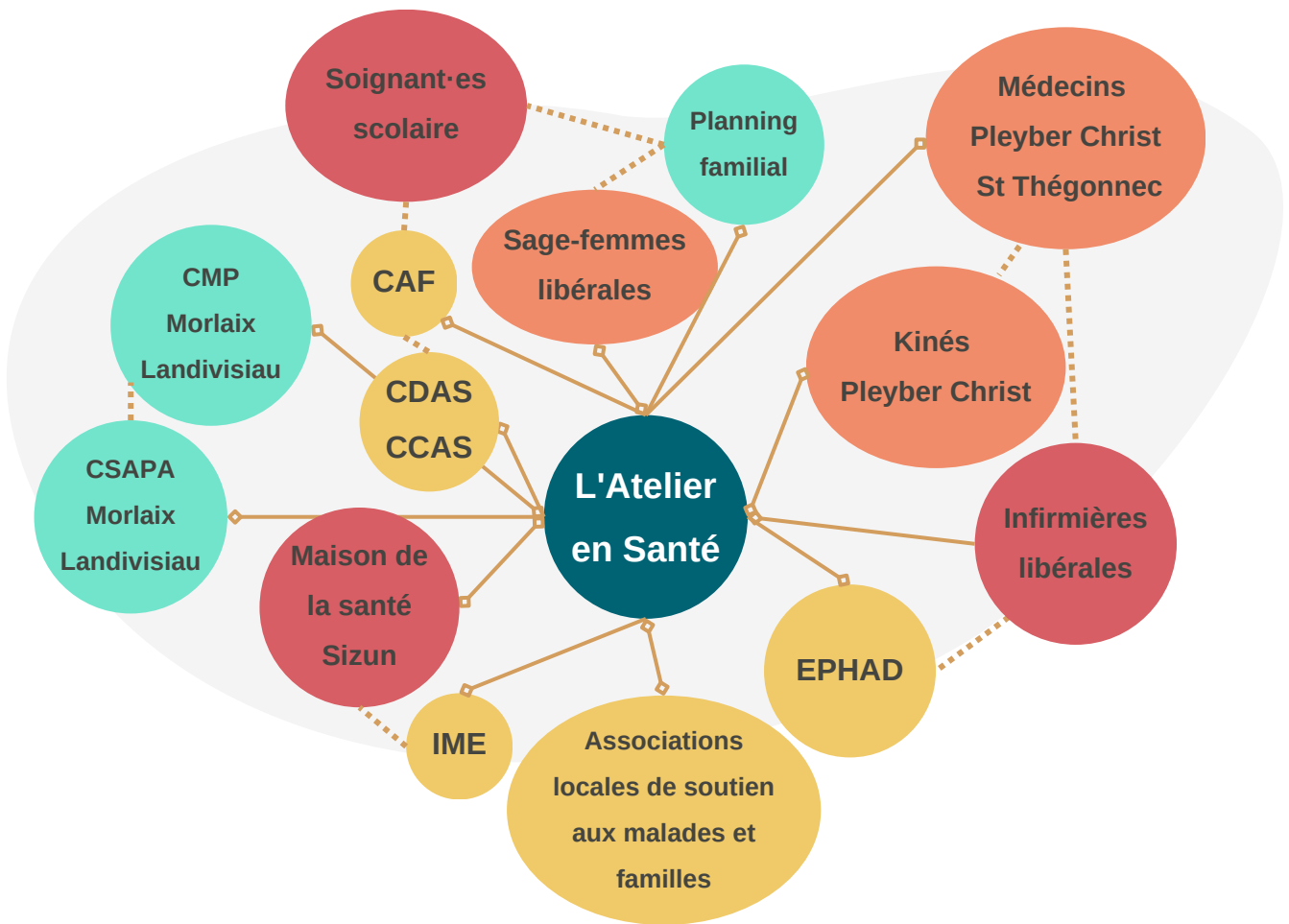
## **Actions communes**

---

De plus, nous allons travailler sur une coordination avec les acteur·ices du soin externes au centre de santé en proposant des projets de soin communs et en établissant ensemble des protocoles de soin médico-social. Par exemple, œuvrer ensemble à faire des ateliers sur le mois sans tabac sur le territoire ou bien réaliser un protocole sur la conduite à tenir pour la surveillance d'ulcères veineux et la réfection de pansement (en lien avec les Infirmières diplômées d'État libérales, les médecins du centre de santé, les kinésithérapeutes).

# Paysage des partenaires dans la coordination des soins

---



# Impact global du projet L'Atelier En Santé sur le territoire

---

## Santé

Actions prévention santé  
Accès aux soins pour toutes et tous  
Education à la santé / autonomie  
des patient-es  
Travail en réseau avec les  
professionnel·les du territoire

## Innovation

Tiers-lieu : Fablab  
Participation citoyenne  
Gouvernance partagée  
et transparente

## Économie

Création d'emplois  
locaux  
Redynamisation des  
zones rurales  
Amélioration de la  
qualité de vie locale



## Solidarité / familles / personnes âgées

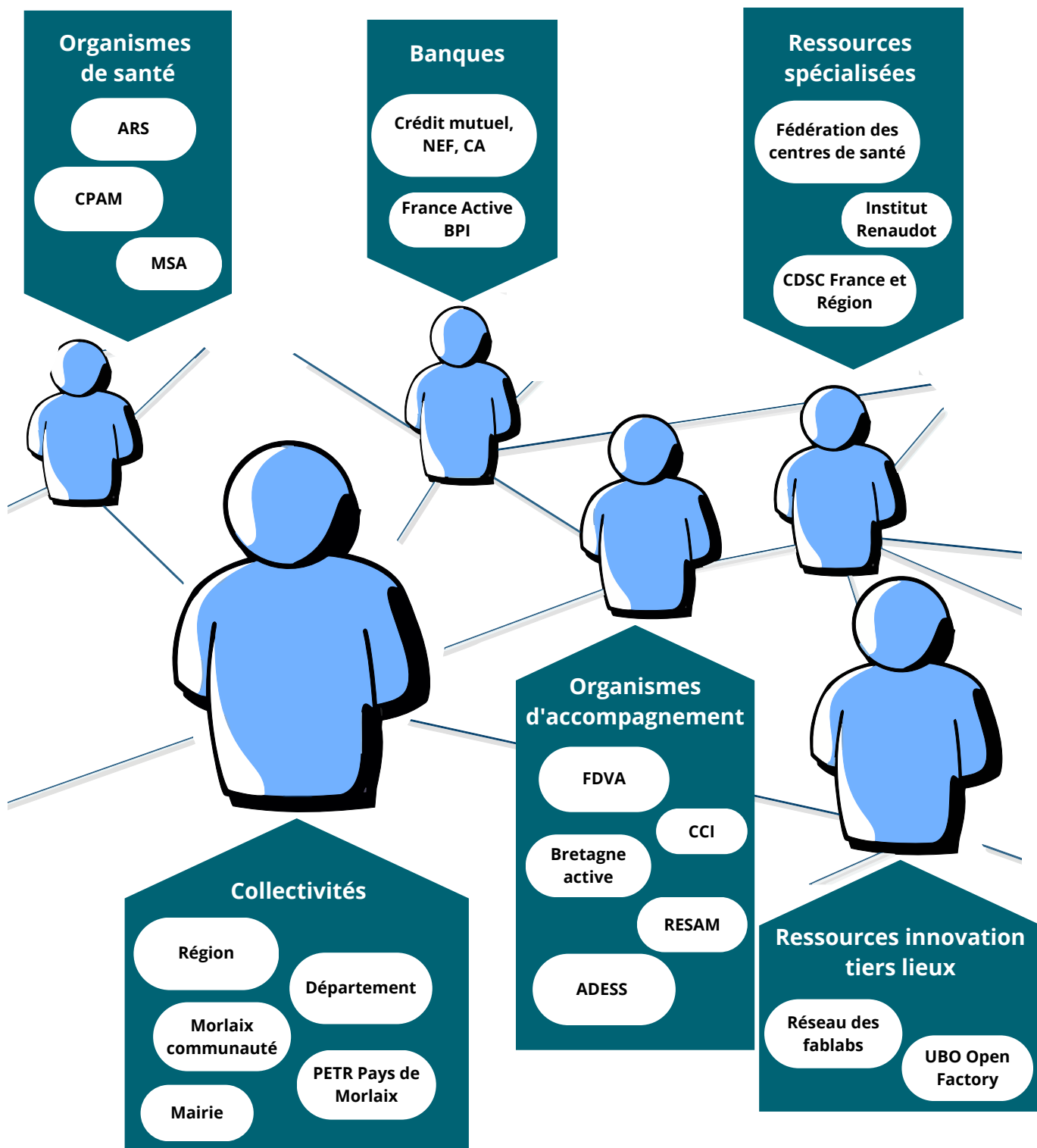
Soutien aux aidants familiaux  
Meilleur maintien à domicile des  
personnes âgées

## Cohésion sociale

Favoriser le lien social  
Lutte contre l'isolement  
Lutte contre la précarité sociale  
Accès aux droits  
Accès au numérique

## Structures sollicitées dans le projet

Plusieurs structures se mobilisent déjà pour faciliter l'émergence du centre de santé :



# V. Le fonctionnement du centre de santé communautaire L'Atelier en Santé

---



## **Soins primaires et médiation en santé**

---

L'équipe de professionnel·es qui travaillera dans le centre de santé proposera du soin primaire ainsi que de la médiation en santé. Les professionnel·les proposeront donc du soin de premier recours médical et social, orienteront et accompagneront les patient·es vers des soins plus spécialisés et vers les structures externes et partenaires existantes.

## **Des espaces et des ateliers collectifs**

---

Dans la continuité du diagnostic communautaire, les professionnel·les auront aussi pour mission d'organiser des ateliers autour de la prévention en santé avec les habitant·es du territoire et patient·es du centre. Par exemple des espaces de parole collectifs, des ateliers de marche, des ateliers autour de la santé des femmes, des ateliers d'échange autour des luttes contre les discriminations, un jardin partagé, des ateliers de soutien pour les aidants familiaux...

## **Composition de l'équipe**

---

L'un des enjeux du centre étant de créer de véritables parcours de soins pluridisciplinaires pour les habitant·es, l'équipe de professionnel·les pourra se composer de : médecins, infirmier·e Azalée ou IPA, sage-femmes, kinésithérapeutes, orthophoniste, psychomotricien·ne, accueillant·e, coordinateur·ice, médiateur·rice, travailleur.se social.e et psychologue.

L'équipe professionnelle sera composée en fonction des besoins définis par le diagnostic communautaire et à l'issue d'un travail de concertation avec l'ARS. Deux médecins généralistes, à l'origine du projet, un kinésithérapeute, une sage femme et une coordinatrice de projet sont prêts à intégrer l'équipe dès son ouverture. L'intervention d'un.e infirmier.e Azalée ou IPA, de rééducateur.ice.s, de travailleurs sociaux et d'un accueillant-médiateur en santé sera étudiée dans le projet de santé.

## **Tarifs conventionnés - Accès pour toutes et tous à la santé**

---

Les professionnel·les pratiqueront des tarifs conventionnés secteur 1, sans dépassements d'honoraires. Le centre de santé s'organisera avec les mutuelles afin que les patient·es n'aient pas à faire d'avance des frais au centre de santé.

L'accès aux espaces de soutien des professionnel·les non médicaux (psychologue, travailleur·se social·e...) sera également sans avance des frais.

## **Sur rendez-vous, en urgence, à domicile**

---

Les professionnel·les travailleront sur rendez-vous avec une ouverture de créneaux d'urgence. Leur temps sera en partie dédié aux visites à domicile. Tous et toutes respecteront le secret médical.

## **Protocoles de soin et coordination**

---

Des protocoles de soin seront rédigés afin d'avoir un exercice coordonné au sein du centre de santé. Des réunions pluri-professionnelles auront lieu une fois par semaine pour évoquer en équipe les situations complexes et résoudre les problématiques grâce à l'intelligence collective et pluridisciplinaire.

## **Une gouvernance partagée**

---

Les décisions fonctionnelles et structurelles du centre de santé seront prises de façon collective grâce aux méthodes de gouvernance partagée lors de réunions hebdomadaires organisationnelles qui réuniront les salarié·es du centre.

## **Travail, recherche et formation**

---

Les formations professionnelles seront organisées au sein du centre de santé pour les professionnel·les salarié·es. Le centre de santé sera aussi un établissement universitaire recevant des étudiant·es en médecine, et autres professions paramédicales, psycho-sociales.

## VI. Lieu de vie et lieu de soins

---

## **L'esprit du lieu**

---

Afin de favoriser l'accueil des populations de son territoire d'intervention, le local du centre de santé communautaire prendra la forme d'un espace à la fois convivial, spacieux et chaleureux en même temps que propice à l'intimité et à la confidentialité.

Visant également à la mise en lien des populations, il se présentera comme un espace où les différents sous-espaces seront aisément reliés les uns aux autres, suivant une logique circulatoire propice aux échanges et aux rencontres.

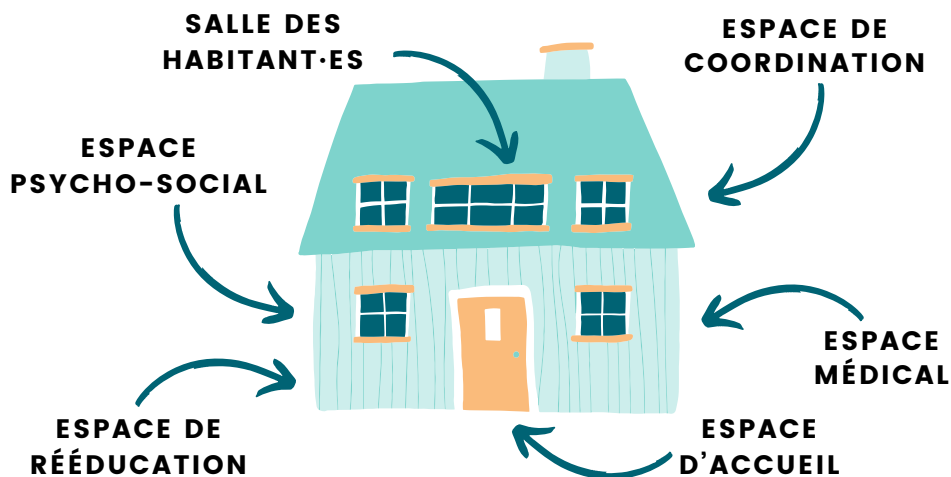
Ces différents espaces seront élaborés conjointement avec les habitants afin de répondre au mieux à leurs problématiques spécifiques.

## **Logique et fonction des espaces**

---

Le local du centre de santé sera divisé en plusieurs espaces permettant de réunir les différentes valeurs du projet :

- Un espace convivial, propice aux rencontres et au partage
- Un espace ressource pour les démarches liées à la santé
- Un espace permettant de parler librement de façon confidentielle
- Un espace de soin, également adapté aux situations d'urgence
- Un espace favorable à l'accompagnement des problématiques sociales et psychologiques
- Un espace pour tous les âges
- Un espace de travail fonctionnel et agréable pour les professionnel·les
- Un espace respectueux de l'environnement



Plus spécifiquement, les locaux seront composés des espaces suivants :

- L'espace d'accueil sera un lieu ouvert à toutes et tous les habitant·es du territoire, même celles et ceux qui n'ont pas de rendez-vous. Ce sera un lieu de repos, de lien social. On y trouvera des canapés, une bibliothèque avec de la littérature autour de la santé, un espace numérique, du café et du thé seront à disposition et un ou une accueillant·e sera présent·e pour faciliter les échanges et permettre une meilleure orientation vers le soin. Cet espace inclura le secrétariat pour la prise de rendez-vous et la comptabilité. Il y aura également un espace d'accueil confidentiel pour des situations particulières.
- L'espace de rééducation pour les kinésithérapeutes et éventuel·les psychomotricien·nes, comprendra un plateau technique ainsi que deux salles de consultation.
- L'espace médical sera composé des salles de consultation pour les médecins, infirmier·es, sage femme ainsi que d'une salle d'urgence.
- L'espace psycho-social comprendra essentiellement des bureaux d'entretien individuel.
- L'espace de coordination, avec un bureau pour le ou la coordinateur·ice et une salle de réunion pour l'équipe salariée du centre. Cet espace inclura une salle de pause pour l'équipe.
- Une salle pour les habitant·es dédiée à la réunion et l'élaboration de projets communautaires

## Travaux à prévoir pour le lieu définitif

---

Actuellement, un lieu a été choisi pour l'accueil du centre de santé sur la commune de Plounéour-Ménez : l'ancienne bibliothèque communale (déménagement à la nouvelle médiathèque).

Des travaux sont à prévoir afin de pouvoir accueillir le projet du centre de santé.

Morlaix Communauté, la municipalité ainsi que la région Bretagne sont actifs afin de proposer un plan de financement des travaux à réaliser.

## Bâtiment municipal de la bibliothèque

---

Ce bâtiment sera loué par l'association à la commune via un bail amphytéotique. Une première étude du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a permis de formuler une hypothèse de réaménagement de ce bâtiment.



## Locaux provisoires pendant les travaux

---

Des algecos, d'une taille suffisante pour accueillir le centre de santé à son ouverture, seront mis en place fin 2024 sur le terrain vague derrière le bâtiment de la bibliothèque.

Le centre de santé communautaire ouvrira donc d'abord dans des locaux provisoires le temps des travaux. Une attention particulière aux conditions d'isolation phonique et thermique est apportée.

Ces locaux seront financés en partie par l'association, la municipalité ainsi que Morlaix Communauté.

